



N° 158 janvier 2016

2016 : une nouvelle étape pour la surveillance de l'air sur le territoire limousin...

L'évolution du contour géographique des nouvelles régions a modifié la représentation régionale à laquelle Monsieur Jean DANIEL, Président de LIMAIR, n'a pas pris part. De ce fait, l'installation de la nouvelle assemblée régionale met un terme, à certains de ses mandats dont celui réalisé dans le cadre de LIMAIR.

Il m'appartient en tant que Vice-Président, et conformément aux statuts, d'assurer la Présidence par intérim de LIMAIR afin d'assurer la transition dans les conditions les meilleures.

Au nom de l'ensemble des membres de LIMAIR et de l'équipe, je souhaite très sincèrement remercier Monsieur Jean DANIEL qui a œuvré à la Présidence de LIMAIR depuis 2002. Avec lui à la tête de notre association, LIMAIR a développé ses compétences et ses capacités d'action qui sont aujourd'hui reconnues pour la surveillance de l'air et pour l'aide à la décision. Nous lui souhaitons un plein accomplissement dans ses nombreux projets.

L'année 2015 vient de s'achever avec la réalisation de nombreux travaux. Bien évidemment, 2016 s'inscrira dans la continuité des missions réglementaires et locales rythmées notamment par différentes expertises urbaines et industrielles. Mais un intense travail nous attend :

- la préparation de la fusion des trois associations au sein de la grande région : gouvernance et direction opérationnelle,
- le travail collaboratif pour la mise en place du plan régional de surveillance de la qualité de l'air 2016-2021 dans le cadre de la grande région,
- l'accentuation des travaux de modélisation des agglomérations et d'inventaire des émissions sur le Limousin,
- la mise à disposition de cartes de prévision quotidiennes (J, J+1) à l'échelle de la rue pour différentes agglomérations.

2016 sera donc, avec votre concours et votre confiance, une année riche et importante. Je vous remercie pour le travail effectué et à accomplir et vous adresse mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année.





Jean-Bernard VOISIN Vice-Président et Président par intérim de LIMAIR

Retrouvez une synthèse annuelle de la caractérisation des pollens sur le territoire limousin en page 4

Actualités

ICARE Web

Mise en ligne de la plate-forme d'inventaire des émissions de polluants et de gaz à effet de serre, disponible depuis notre site web www.limair.asso.fr



Les mesures du bimestre



Indices Atmo:

Les indices varient de 2 (très bon) à 7 (médiocre) sur l'ensemble des points de mesure du territoire limousin. La communauté du Bassin de Brive est la zone la plus impactée par des indices « médiocres » (6 à 7) avec 11 jours concernés en cette fin d'année 2015.

Procédure d'alerte :

Aucune procédure d'alerte n'a été activée au cours des mois de novembre et décembre.

Pollens:

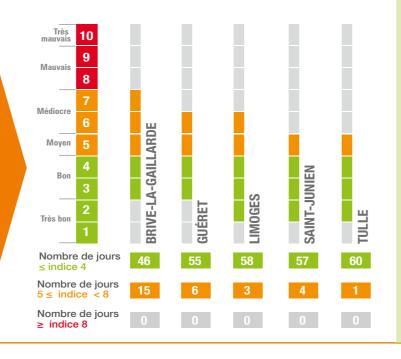
La saison pollinique s'est terminée en octobre 2015, et reprendra dès février



L'indice Atmo et l'indice de qualité de l'air IQA pour les villes de moins de 100 000 habitants qualifient la situation générale de la qualité de l'air d'une agglomération, c'est-à-dire d'une zone urbanisée présentant des niveaux de pollution atmosphérique relativement homogènes. Il est construit à partir des mesures effectuées sur des sites représentatifs de la pollution de fond pour les quatre polluants (SO₂ - NO₂ - O₃ - PM₁₀).

Pour chaque polluant la concentration mesurée est traduite en sous-indice. L'indice global de la qualité de l'air correspond au plus élevé des quatre sous-indices.

Mesures effectuées sur les mois de novembre/décembre 2015





En partenariat avec LIMAIR, Allergolim, l'ARS Limousin et l'Université de Limoges, le RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) publie hebdomadairement un relevé d'information des pollens mesurés dans l'air sur l'agglomération de Limoges.



Les éléments ci-dessus synthétisent les teneurs mesurées des principaux taxons (pollens correspondant à une famille botanique) et le RAEP (Risque Allergique d'Exposition aux Pollens) compris entre 0 (nul) et 5 (très élevé).

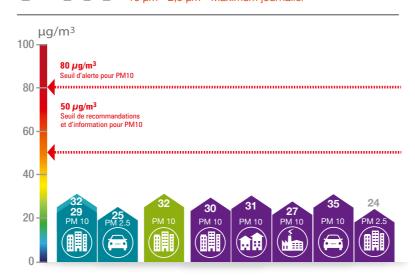
Le RAEP est construit en croisant les comptages réalisés par le RNSA à partir des prélèvements de LIMAIR, et des données sanitaires centralisées par Allergolim (Association d'Allergologues locaux).

POLLUANTS mesurés

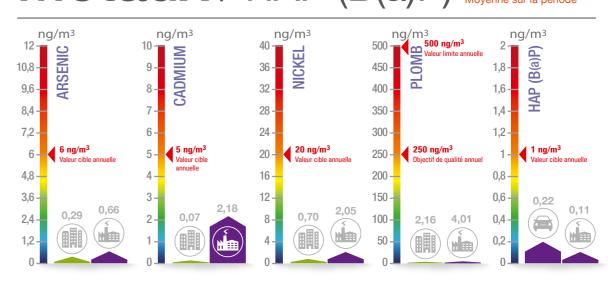
NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2015



PARTICULES EN SUSPENSION 10 μm - 2,5 μm - Maximum journalier



Métaux / HAP (B(a)P)

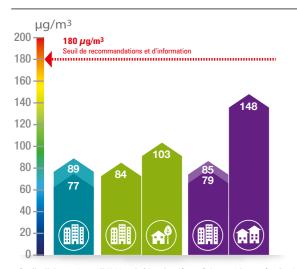


μg/m³

3,5 -

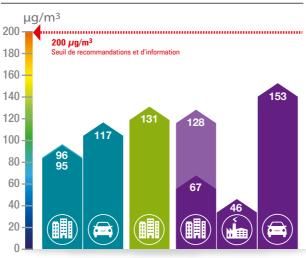
2,5

___ 5 μg/m³

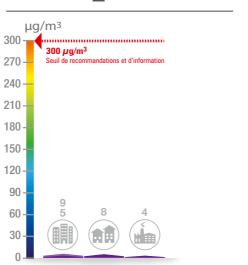


Seuils d'alerte : 1er seuil (240 µg/m3 horaire dépassé durant 3 h consécutives). 2ème seuil (300 μg/m³ horaire dépassé durant 3 h consécutives), 3ème seuil (360 μg/m³ horaire).





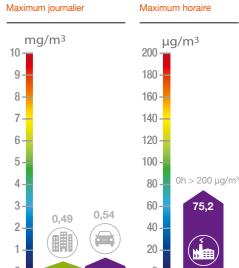
Seuils d'alerte : 400 µg/m³ horaire ou 200 µg/m³ horaire la veille, le jour même et prévision pour le lendemain.



Seuil d'alerte : 500 µg/m3 horaire dépassé durant 3 h consécutives.

MONOXYDE BENZÈNE DE CARBONE Moyenne sur la période

Maximum journalier



COMPOSÉS SOUFRÉS

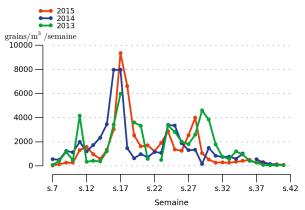
RÉDUITS

FOCUS

Caractérisation des pollens sur le territoire limousin Bilan depuis 2013

La surveillance pollinique a émergé en Limousin en 2012 sous l'impulsion de l'Agence Régionale de Santé (ARS) du Limousin et de Limair. Depuis, une surveillance active du risque d'exposition aux pollens à Limoges s'effectue chaque semaine au cours de la saison pollinique, en partenariat avec le RNSA, Allergolim et l'Université de Limoges.

Les taux de pollens observés à Limoges et ses alentours, illustrés sur la figure ci-dessous, varient peu d'une année sur l'autre, avec un maximum de pollinisation logiquement identifié à l'arrivée du printemps. La saison pollinique des principaux arbres allergisants (bouleau, chêne, frêne, aulne, platane et peuplier) se situe entre mi-février (semaine 7) et fin mai (semaine 22). L'arrivée des graminées s'effectue quant à elle chaque année vers fin avril (semaine 17) et perdure jusqu'à la fin du mois de juillet (semaine 32).



+ d'infos sont disponibles sur le site du RNSA http://www.pollens.fr

R isques d'allergies aux pollens Nombre moyen de semaines ayant connu un risque allergique >=3 Pays de la Loire Centre Cent

Indicateur de risque créé par le RNSA: le RAEP

D'après le RNSA, « chaque allergique a sa propre sensibilité par rapport aux pollens, mais il est considéré qu'à partir du risque allergique d'exposition aux pollens (RAEP) moyen (niveau 3 sur une échelle de 0 à 5), la majorité des personnes sensibles à un pollen sont malades. »

Comme indiqué sur la carte ci-contre, sont à noter 16 à 19 semaines de dépassement à Limoges du RAEP moyen au cours des années 2013 et 2014. C'est également le même constat pour 2015 avec 15 semaines de dépassement.

Pollens les plus retrouvés dans le Limousin en 2015

Les graminées ne sont pas les pollens les plus retrouvés en quantité à Limoges. Cependant, leur fort pouvoir allergisant et leur présence récurrente au cours de la saison pollinique ont provoqué les plus forts risques allergiques. De plus, le Limousin semble peu touché par l'ambroisie, plante invasive qui progresse encore en Poitou-Charentes dans les zones de grandes cultures.

2015 Pollens	Pouvoir allergisant de 0 (nul) à 5 (très fort)	Nombre de semaines avec RAEP ≥ 3 De 0 (nul) à 5 (très élevé)	Maximum RAEP
Graminées	5	10	5
Bouleau	5	2	5
Chêne	4	3	4
Frêne	4	2	3
Aulne	4	1	3
Platane	3	1	3
Peuplier	2	1	3
Ambroisie	5	0	0

INFORMATIONS

- Réunon du Conseil d'Administration de Limair le 2 décembre 2015,
- Participation de Limair à la commission de suivi de site de l'unité de valorisation énergétique de Saint-Pantaléon de Larche,
- Participation à la réunion de restitution des travaux du Plan Climat Air Energie Régional (PCAER).

Études

EN COURS...

- Mesures de polluants intérieurs au sein du bâtiment de Limair.
- Plan de Surveillance autour de la cogénération biomasse du Val de l'Aurence (Limoges) et des installations de Saint-Gobair Eurocoustic (Genouillac).
- Bio-surveillance des dioxines sur les incinérateurs du territoire limousin.

À VENIR...

• Plan de Surveillance autour de l'installation de stockage de déchets non dangereux Alvéol (Bellac).



Parc Ester Technopole 35, rue Soyouz 87038 Limoges cedex

Tél. **05 55 33 19 69** Fax : 05 55 33 37 11 www.limair.asso.fr

Directeur de la Publication Jean-Bernard VOISIN

Jean-Bernard VOISIN Vice-Président de LIMAIR, Président par intérim

Rédacteurs

Rémi FEUILLADE Directeur de LIMAIR Simon LERAY Ingénieur d'études

Création
GRAPHIK STUDIO
Impression
Gabrègue imprimeur

IMPRIM'VERT*